

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M<sup>lle</sup>  
NIVRELET, libraires;  
A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (service d'été).

Départs de Saumur pour Nantes.		Départ de Saumur pour Paris.	
6 heures 35 minut.	soir, Omnibus.	9 heures 48 minut.	matin, Express.
4 — 35 —	— — — — — Express.	11 — 51 —	— — — — — Omnibus.
2 — 58 —	matin, Express-Poste.	6 — 6 —	soir, Omnibus.
10 — 23 —	— — — — — Omnibus.	9 — 36 —	— — — — — Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Angers.		Départ de Saumur pour Tours.	
8 heures 2 minut.	matin, Omnibus.	7 heures 27 minut.	matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f.	Poste, 24 f.
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Les journaux de Constantinople, en date du 3 juillet, viennent de nous parvenir et complètent les nouvelles transmises, hier de Marseille.

Au moment où le maréchal Pélissier et le général Codrington s'embarquaient pour Constantinople, le dernier vaisseau anglais envoyé en Crimée par le gouvernement britannique, arrivait à Sébastopol, chargé de prendre les dernières troupes. Dès le 28 juin, tout ce que les Anglais n'avaient pas embarqué du matériel de leur campement était abandonné par eux, et s'en emparait qui voulait. A Balacklava, il ne restait que 7 ou 8 baraques de marchands qui ne vendaient presque rien. Dans les baraques, abandonnées par les négociants alliés, les indigènes trouveront une bonne partie des matériaux nécessaires à la reconstruction de leurs habitations.

Les soldats anglais, sans occupation, ont construit sur les hauteurs d'Inkermann une immense batterie, avec vingt mille bouteilles en verre noir. Rien de plus curieux que ce travail de patience. On dit que si les Russes trouvent encore assez de bouteilles, ils ont l'intention de faire en face le pendant de cette batterie pour riposter si jamais, ce qui n'est pas probable, on les emplissait de champagne, dont ils sont très-friands. On voit que les soldats des deux anciennes armées ennemies en sont arrivés au désœuvrement et aux espérances des écoliers à l'arrivée des vacances. Néanmoins ces délassements des troupiers fantaisistes n'ont porté tort, en aucune façon, aux œuvres plus sérieuses. Ainsi les bâtiments anglais et français continuaient à charger jusqu'à des pierres de taille des docks de Sébastopol pour les transporter à Malte et à Marseille. Tout ce qui est fer a été emporté par les alliés.

Les alliés ont également entouré de fossés et de grilles leurs cimetières qui seront scrupuleusement respectés par les Russes. Ces derniers ne s'opposent plus du reste à ce que les touristes se rendent à Simphéropol et sur d'autres points de la Crimée. L'interdiction n'est maintenue que pour les mar-

chandises; mais cela importe assez peu, les commerçants ayant pris leur parti et ne songeant plus qu'à abandonner la Crimée devenue inhabitable. Il était temps, en effet, qu'on arrivât à la fin de l'évacuation. Les chaleurs devenaient si fortes, aux dernières dates, que les maladies n'auraient pas manqué de décimer les troupes et les autres personnes attachées aux armées alliées qui y seraient restées.

A Constantinople, l'évacuation des 25,000 Français qui s'y trouvaient le 3 juillet, allait commencer sur une vaste échelle. — Havas.

Les interpellations de lord John Russell, au sujet des affaires d'Italie, ont eu lieu dans la séance des Communes, du 14 au soir, ainsi qu'il avait été convenu. Les journaux de Londres, à cause de l'heure avancée de la séance, n'ont pu nous transmettre qu'un résumé insignifiant de la première partie des interpellations du noble lord; mais une dépêche télégraphique, arrivée ce matin, supplée, en partie, à cette insuffisance.

La motion de lord John Russell consistait dans l'envoi d'une adresse à la Reine pour obtenir la production des copies de toutes les récentes communications qui ont eu lieu entre le gouvernement britannique et les gouvernements d'Autriche, de Rome et du royaume des Deux-Siciles, relativement aux affaires de l'Italie. Le but véritable de cette même motion, était d'engager lord Palmerston dans un débat d'où jaillit de nouvelles lumières, cachées jusqu'ici avec persistance par lord Clarendon. L'ancien chef du parti wigh s'est donc appliqué surtout à exprimer ses vues sur l'attitude à prendre vis-à-vis de la Sardaigne et des autres Etats Italiens, fournissant ainsi un thème aux déclarations espérées du premier ministre. Lord John Russell a vivement insisté pour qu'on soutint la Sardaigne, non point pour préparer, mais pour éviter au contraire une intervention directe de la Grande-Bretagne dans les conflits de la Péninsule; non point pour provoquer des soulèvements, mais pour empêcher au plus tôt l'Italie de nourrir des espérances exagérées et par conséquent dangereuses.

Le thème était tracé, il faut le reconnaître, avec une grande entente des habitudes parlementaires, et pour peu que lord Palmerston fût tenté d'exprimer sa pensée, il n'avait, pour la divulguer tout entière qu'à suivre pas à pas son interlocuteur. Le chef du cabinet de la reine Victoria a su néanmoins éviter le piège. Tout en promettant à l'Italie l'appui de l'Angleterre et tout en faisant l'éloge des sentiments généreux exprimés par lord John Russell, lord Palmerston s'est abstenu d'indiquer la nature de cet appui, si bien que sa liberté reste entière.

La prudence de lord Palmerston a été couronnée de succès. M. Disrâelli qui se préparait à prendre précisément le contrepied du système de lord John Russell, n'a pu que manifester théoriquement cette pensée, que toute intervention de l'Angleterre en Italie, sans le concours de l'Autriche et de la Russie ne pourrait que favoriser l'extension des sociétés secrètes dans la Péninsule, ce que la France ne pourrait tolérer. La lutte s'est donc aussitôt terminée faute de contradiction; c'était le meilleur résultat qu'on pût espérer, même pour l'Italie. Lord John Russell confiant dans les assurances de lord Palmerston a retiré sa motion. L'incident n'a pas eu d'autre suite. — Havas.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Marseille, mardi 15 juillet. — De nombreux arrivages de céréales ont lieu dans notre port.

Le paquebot des Messageries Impériales, le *Sinai*, vient d'arriver, apportant des nouvelles de Constantinople du 7 juillet:

Le contre-amiral Tréhouart était arrivé; — les Turcs espèrent que l'évacuation sera complète avant le 31 de ce mois. Les bachi-bouzoucks de Schumla ont été licenciés. Le général Smith est retourné à Constantinople. — Les Turcs doivent donner un banquet aux généraux Codrington et Pélissier.

Des nouvelles de Galatz, du 28 juin, portent que la commission a fait trois tracés pour la délimitation de la frontière, lesquels devront être soumis au congrès.

On apprend d'Athènes, à la date du 9 juin, que le ministre Christophoulos a pris l'initiative d'une

FEUILLETON

LES ZOUAVES.

(Suite.)

Henry n'en avait pas demandé davantage, mais il s'étonnait naïvement, dans sa loyauté chevaleresque, que l'on pût ainsi renier le passé et manquer à des serments contractés en pleine liberté. Il se disait que lui n'aurait pas agi de la sorte; c'est Blanche qu'il aimait et non sa fortune; il l'eût aimée pauvre plus encore qu'il ne l'aimait riche; elle ne lui portait donc aucune affection, puisqu'elle avait pu l'oublier si facilement; et cette seule pensée emplissait ses yeux de larmes et son cœur d'amertume.

Au surplus, son parti fut bien vite pris.

Il comprit qu'il ne pouvait rester plus longtemps dans des lieux où tout lui rappellerait le bonheur perdu: la vue du château de Cerny, la rencontre possible de Blanche dans ces bois qu'ils avaient si souvent parcourus ensemble, tout devait lui être désormais pénible et douloureux. Il aimait mieux partir! Henry avait toujours regretté, d'ailleurs, de ne s'être pas fait soldat: la carrière était encore ouverte devant lui; il y avait en Afrique, sur cette terre désormais française, de glorieux combats à tenter; il pouvait y faire un chemin rapide; il partit.

Et puis c'était encore un moyen d'oublier. La guerre a des enivrements étranges; Henry sentait qu'il aimerait

cette vie de hasards et de lutte où l'on peut rencontrer la gloire et où il était toujours certain de trouver la mort...

Ce fut par une belle matinée du mois de juillet qu'il s'éloigna de l'usine, après avoir longuement serré son père dans ses bras.

Combien de fois, en d'autres temps, Henry n'avait-il pas parcouru ce chemin pour se rendre au château de Cerny! Un petit bois s'élevait entre le sentier qui mène à la route de Rouen et le château, et bien souvent Blanche était venue jusque-là au-devant de son fiancé.

Maintenant il y avait plus de larmes que de joie dans ces souvenirs, et cependant Henry eut donné encore la moitié de sa vie pour entrevoir une dernière fois, ne fût-ce qu'une seconde, le voile de Blanche flotter au loin dans les sentiers ombreux.

Comme il en était là de ses réflexions, une forme bien connue lui apparut sur la lisière du bois: était-ce une illusion, son cœur le trompait-il à ce point, cette image qu'il avait si souvent évoquée dans ses rêves le suivait-elle jusque dans la réalité! Était-ce, enfin, un dernier mensonge de son imagination!

A mesure qu'il avançait, l'apparition prenait une forme plus nettement dessinée; c'était bien Blanche, Blanche qui l'attendait, Blanche qui n'avait pas voulu le laisser partir sans lui dire adieu.

Il courut à elle, et lui prit les mains:

— Blanche! dit-il avec une joie folle, c'est bien vous,

n'est-ce pas, vous que je ne croyais plus revoir, et que j'accusais déjà d'indifférence et d'oubli... Oh! pardon! mais j'eusse été si malheureux de partir sans vous avoir revue, sans avoir serré vos mains dans les miennes.

— On m'avait dit que vous partiez ce matin, répondit Blanche toute émue de sa propre audace, et j'ai voulu vous parler une dernière fois.

— Vous m'aimez donc? ô Blanche!

— J'ai bien souffert pendant ces derniers jours; mille projets insensés m'ont traversé l'esprit.... Je savais que vous deviez être seul, et j'aurais voulu être près de vous... Mais mon père ne m'a pas quittée.

— Pauvre Blanche!...

— Et puis, j'avais peur... Vous pouviez douter de moi; la douleur est mauvaise conseillère; mon silence d'ailleurs me condamnait. Vous pouviez croire aussi que la ruine de votre père avait changé l'état de mon cœur; qui sait, peut-être, l'avez-vous pensé...

— J'étais si malheureux! Blanche.

— C'est vrai... J'ai tout appris, je connais votre dévouement; c'est bien, Henry, ce que vous avez fait... et pour cela je vous aime... Mais nous allons nous quitter, cependant, pour longtemps... pour toujours, peut-être...

— Oh! je reviendrai, maintenant, interrompit Henry, je reviendrai, et rien alors ne s'opposera plus à notre union.

Blanche remua tristement la tête.

souscription en Grèce pour venir au secours des inondés de France. S. M. la reine a souscrit pour 10,000 fr.

La récolte du raisin de Corinthe est magnifique. — Peytral.

Marseille, le 15 juillet. — *Le Sinai* apporte des nouvelles de Constantinople du 7.

Le Sultan a fait préparer deux palais ainsi que des équipages magnifiques, pour le maréchal Pélissier et le général Codrington. C'est le grand-visir qui doit présider le banquet donné à ces généraux.

L'évacuation de Constantinople par les troupes alliées doit être terminée dans la quinzaine.

Les hospodars de Valachie et de Moldavie sont définitivement révoqués; ils seront remplacés par de simples lieutenants, lesquels ne sont pas encore désignés.

Le *Journal de Constantinople* annonce que le tracé des frontières de Bessarabie adopté par le congrès est impraticable. Deux autres tracés seront soumis aux puissances alliées.

Les régiments de bachi-bouzouks qui se trouvaient en Syrie ont été licenciés par les Anglais, qui se réservent de renouveler l'engagement le cas échéant.

Le Kurdistan et l'Arménie sont vivement éprouvés par la disette ainsi que par une violente épizootie.

En Grèce la misère augmente le brigandage. Les ministres hellènes ont patroné une souscription pour les inondés de France. — Havas.

## EXTÉRIEUR.

ESPAGNE. — Le télégraphe nous apporte d'Espagne des nouvelles importantes. Le maréchal O'Donnell, d'après la dépêche qui nous parvient, deviendrait le chef du cabinet. Espérons que ce nouveau ministère aura assez de force pour rétablir l'ordre dans ce pays si profondément troublé.

Le ministère serait constitué comme il suit :

MM.

Maréchal O'Donnell, ministre de la guerre, président du conseil;

Pastor Diaz, ministre d'Etat;

Luzurriaga, grâce et justice;

Cantero, finances;

Bayarri, marine;

Rios, intérieur;

Ollano, travaux publics.

La tranquillité continuait de régner à Madrid.

(Constitutionnel.)

PIÉMONT. — Turin, 12 juillet 1856. — Les élections communales ont lieu actuellement dans toute l'étendue du royaume avec la régularité la plus parfaite. Les résultats que l'on connaît jusqu'à présent sont tous favorables au parti libéral. Partout les candidats du parti clérical ont été évincés.

L'ordonnance royale pour l'augmentation des fortifications d'Alexandrie a produit une vive sensation. Cette mesure, il faut le dire, n'a pas rencontré d'opposition : le pays y a donné une approbation sans réserve. Il est hors de doute que toutes les fois que les considérations de dignité et d'indépendance nationales sont en jeu, tout dissentiment de parti s'efface et disparaît.

On est enchanté ici du démenti donné par le Mo-

niteur à l'entrevue que l'on disait prochaine entre les Empereurs de France et d'Autriche. Les journaux réactionnaires n'avaient pas caché la joie et les espérances que l'annonce de cette entrevue leur inspirait.

On poursuit dans l'Etat Romain l'enrôlement d'une brigade de soldats du pays et de l'étranger, mais cette opération se fait avec lenteur, ce qui fait craindre un échec final. — Boniface. (Idem.)

CALIFORNIE. — Le steamer *Illinois* est arrivé le 28 juin à New-York apportant 2,270,000 dollars en or et la malle semi-mensuelle du Pacifique.

Les nouvelles de San-Francisco du 1<sup>er</sup> juin révèlent une situation de plus en plus grave. Le gouverneur de l'Etat venait de lancer une proclamation décrétant la loi martiale, et enjoignant à toutes les milices de se tenir prêtes à marcher au premier ordre. Le conflit entre l'autorité régulière et le comité de vigilance se trouve ainsi nettement dessiné, et il est assez malaisé de prévoir quelle en sera l'issue. La persistance du comité à exercer les pouvoirs qu'il a assumés n'aboutirait probablement à rien moins qu'une guerre civile. D'un autre côté, l'abandon de sa mission, après avoir déclaré que rien ne pourrait l'en détourner, constituerait une véritable victoire pour les bandits dont il a entrepris de purger le pays. Le dilemme que nous avons prévu dès les premières nouvelles se présente aujourd'hui dans toute sa difficulté. (Idem.)

NICARAGUA. — Quelques nouvelles, allant jusqu'au 5 juin, nous parviennent de Nicaragua, par la voie de Panama. Walker avait envoyé, pour traiter avec l'Etat de San-Salvador, un agent qui a été renvoyé immédiatement sans pouvoir même entamer sa mission. On ignore, d'ailleurs, où se trouve le quartier-général du chef des filibustiers, bien qu'un certain nombre de ses hommes soient arrivés à Aspinwall dans la plus misérable condition et le plus complet dénûment. Le choléra, répandu dans les différents Etats de l'isthme, y continue ses terribles ravages. (Idem.)

## FAITS DIVERS.

Le document donné par le *Pays* sur les pertes essuyées par la Russie dans la dernière guerre n'était pas complet. Les pertes éprouvées par la flotte n'étaient pas comprises dans ce relevé. Nous trouvons à cet égard dans le même journal de nouveaux renseignements.

La marine russe a joué un très-grand rôle dans la défense de Sébastopol. L'artillerie des vaisseaux, débarquée dès le commencement de la campagne, a été servie pendant tout le siège par des matelots-canonniers. La flotte de la mer Noire comprenait 8 divisions, 16 brigades maritimes et 32 équipages de ligne, à 1,200 hommes chacun, ce qui donnait un total de 38,000 hommes. Dans ce nombre, 23,000 marins ont été tués ou sont morts de maladie. Ces hommes faisaient partie des équipages d'élite et avaient tous au moins dix ans de service.

En ajoutant le chiffre de ces pertes à celui des armées de terre, on trouve un total de 300,000 hommes perdus par les Russes.

— On lit dans l'*Indépendant de la Moselle* :

« L'année 1856 restera remarquable par les plus étranges intempéries. On écrit de Saint-Avold qu'il

a gelé dans la nuit du 2 au 3 de ce mois, en plein solstice d'été. L'évaporation des immenses quantités d'eau répandues dans les départements inondés explique en partie cette fâcheuse anomalie d'une température froide par les vents du sud dans nos contrées.

» Les violents coups de vent de cette semaine ont couché quelques blés, mais en petit nombre; ils sont d'ailleurs assez avancés pour que cet accident n'occasionne pas une notable déperdition dans les parties versées. L'aspect des récoltes continue d'être magnifique, mais le beau temps et la chaleur sont demandés avec instances; déjà la vigne souffre. »

— On mande de Valence (Drôme), le 11 juillet :

« Depuis quelques jours les nuits sont d'une fraîcheur anormale en cette saison de l'année, et le thermomètre marque à peine de dix à douze degrés au-dessus de zéro. La température s'est encore plus sensiblement abaissée dans la partie montagneuse du Dauphiné et surtout dans les localités subalpines. Une neige assez abondante est tombée l'avant-dernière nuit sur la ligne des Alpes de Grenoble à Briançon. »

— Il paraît que toutes les contrées seront successivement désolées cette année par les orages. On écrit du Haut-Unterwald au *Nouvelliste Vaudois* :

« Dans la nuit du 4 au 5 juillet, la commune de Sachseln a été dévastée par un orage si effroyable, que les gens les plus âgés de la contrée ne se souviennent pas d'en avoir vu un pareil. Après une pluie diluvienne qui a duré environ une heure, les torrents qui descendent de la montagne voisine ont franchi leur lit. La belle et grande place du village a été couverte à une grande hauteur de pierres et de limon, et les prairies situées au nord du village sont encore ensevelies sous un pied d'eau. Un autre torrent, éloigné d'environ cinq minutes du village, a causé encore des dévastations plus considérables. Des prairies, dont la récolte des premiers foins était à peine faite, et qui la veille encore présentaient l'aspect le plus réjouissant, sont maintenant couvertes, à la hauteur de 6 et 8 pieds, d'une couche de pierres, de blocs de bois, de troncs d'arbres, etc. »

» Mais c'est le hameau d'Edisried qui a le plus souffert par les débordements d'un troisième torrent. Les habitations de cette localité appartenant en majeure partie à de pauvres gens sont entourées d'eau jusqu'au premier étage et les jardins environnants sont tellement dévastés qu'il ne faut plus penser à pouvoir les rendre à la culture. Tous les efforts pour dompter l'élément en furie ont été impuissants. D'abondants secours ont été portés aux malheureuses victimes de cet ouragan dont les suites se feront longtemps sentir. »

## CHRONIQUE LOCALE.

M. le Préfet vient d'adresser la lettre suivante aux maires des communes inondées du département :  
Angers, 12 juillet 1856.

Monsieur le Maire,

L'infection des puits qui ont été inondés est un mal auquel il faut porter remède, sous peine de voir la santé des habitants et des animaux en souffrir de graves atteintes.

— J'en doute, répondit-elle d'une voix lente et désespérée; vous allez loin d'ici, m'a-t-on dit, dans un pays où mille dangers vous entourent, où la mort peut-être vous attend... J'ai l'âme bien triste, Henry, et je serai morte avant votre retour.

— Que dites-vous ?

— Tenez, hier, je me suis jetée en larmes aux genoux de mon père... Lui qui m'aime tant; lui qui mourrait si je lui étais ravie... il m'a dit des paroles cruelles... Il croit que vous m'oublierez... que vous ne reviendrez plus... que sais-je?... Et tout cela m'a épouvantée, et j'en tremble encore... Eh! si c'était vrai pourtant !

— Pourquoi vous arrêter à ces idées sinistres ?

— Si vous n'alliez plus revenir !

— Moi! Blanche... Ah! n'y croyez pas... Dieu aime et protège les chastes et purs amours; il connaît le fond de nos cœurs, il veillera sur vous et sur moi... A vous, ma Blanche aimée, il donnera le courage et la force qui vous manquent pour supporter vaillamment les douleurs de la séparation et les chagrins de l'absence. A moi, il fera les hasards de la guerre moins dangereux, et qui sait... Tenez, je reviendrai peut-être bientôt, glorieux, honoré, comme il convient à l'homme que vous avez choisi... Non, Blanche, rassurez-vous, ne tremblez pas ainsi, ayez confiance en Dieu et en moi, et bientôt, croyez-le, nous nous reverrons.

Un pâle sourire vint éclairer le visage soucieux de la jeune fille.

— Vous avez toujours eu le don de chasser ma tristesse, répondit-elle; il me semble maintenant que j'ai moins peur.

— Et vous m'aimerez assez pour m'attendre ?

— Oh! je vous le promets.

— Vous ne m'oublierez pas ?

— Est-ce possible cela ?

— Et jamais, n'est-ce pas, jamais vous ne consentiriez à être à un autre qu'à moi ?

— Jamais, Henry, vous le savez bien. Est-ce donc que l'on peut aimer deux fois dans sa vie ?

Henry baisa avec transport les mains que Blanche lui abandonnait, et comme il pleurait encore et tremblait, malgré les promesses si sincères de la jeune fille, cette dernière détacha une bague qu'elle portait au doigt et la lui présenta.

— Ceci est un gage, dit-elle d'une voix sérieuse et grave; cette bague me vient de ma mère, et c'est un héritage de famille; je vous l'offre, Henry; qu'elle vous suive partout, qu'elle ne vous quitte jamais, qu'elle soit toujours là, pour vous rappeler et mes serments et votre amour... Dites, la voulez-vous ?

Henry allait répondre, quand un bruit confus de voix d'hommes et de femmes monta de la vallée et vint troubler le doux entretien des deux amoureux.

Blanche et Henry se retirèrent à l'écart et écoutèrent.

Le bruit montait toujours, et devenait d'instant en instant plus distinct. — C'était sans doute quelques pay-

sans qui partaient pour la moisson; c'était peut-être quelques ouvriers qui allaient à Rouen chercher de l'ouvrage. — Enfin, la bande joyeuse déboucha, riant et chantant, sur l'espèce de plate-forme près de laquelle Henry et Blanche se tenaient cachés. — Au grand étonnement de ces derniers, la bande s'arrêta en cet endroit.

Henry avait déjà reconnu quelques-uns des ouvriers de son père, entre autres, le père Simon et Polyte, dont, le jour de son arrivée, il avait surpris la conversation au moment d'atteindre l'usine.

Le père Simon, — un vieux grognard de l'industrie. — Le petit Polyte, un véritable gamin de Paris.

Le premier paraissait commander à la petite troupe, que le second semblait avoir pour mission d'égayer par ses lazzis.

— Garde à vous!... Halte!... cria tout-à-coup le père Simon.

Et quand tous se furent arrêtés :

— A droite et à gauche formez le cercle, ajouta-t-il d'une voix de stentor.

Le mouvement fut exécuté comme par enchantement, et le père Simon ne put s'empêcher de faire un signe non équivoque d'approbation.

— Bien! poursuivit-il avec le même sérieux, et maintenant, mes petits amours... écoutez-moi!

— Ça sera-t-il long? interrompit une voix de femme.

Le père Simon fronça le sourcil et se tourna vers celle

Ainsi donc, toutes les fois que l'eau de l'inondation aura passé sur les puits, ou si elle y est arrivée même par simple infiltration, il faut, sans hésiter, vider les puits qui sera bientôt de nouveau rempli naturellement d'eau saine revenant par les sources et à travers les terres.

Je vous invite spécialement à vous occuper par tout de cette mesure sans aucun retard, à la prescrire comme mesure de police obligatoire pour les puits des particuliers, à agir d'office pour les puits communs.

Le moyen le plus expéditif de vider un puits est de le faire avec deux seaux les plus grands que possible, suspendus au-dessus de l'orifice par un mardrier, de façon à ce qu'un seau descende pendant que l'autre monte; on arrive ainsi à opérer promptement des épuisements considérables.

Si l'on peut se procurer des pompes, en louer à Angers, à Saumur, ou ailleurs, et que l'on préfère ce moyen à l'autre plus simple qui est à la portée de chacun, je l'autorise.

J'aiderai les communes, s'il est utile, pour les dépenses d'épuisement des puits, et vous pouvez m'en envoyer les notes sur papier timbré, si la dépense excède dix francs; mais je vous recommande, je le répète, cette mesure d'urgence. Elle est indispensable et doit être accomplie d'une manière absolue partout où l'inondation a passé.

Agréé, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments dévoués et de considération distinguée.

Le préfet, VALLON.

On nous communique les deux notes suivantes, extraites du registre des baptêmes de l'ancienne paroisse de Saint-Hilaire, près Saumur.

ANNÉE 1751.

« Je crois devoir transmettre à la postérité les calamités de l'année présente où la disette de blé et des fruits de haute branche a été presque générale, occasionnée par des pluies qui ont été continuelles, pendant près de huit mois, ayant commencé au mois de novembre de l'année précédente. Le quatorzième mars suivant, un ouragan, tel que mémoire d'homme n'en fournit point d'exemple, s'étant élevé sur le minuit, accompagné d'un tremblement de terre et qui a causé, tant sur les rivières que sur terre, des pertes immenses, quantité de vaisseaux ayant été submergés, de maisons renversées et de forêts presque entières arrachées, les dommages de cette paroisse s'étant trouvés monter, par le procès-verbal qui en a été dressé, à la somme de plus de deux mille livres. Les trois quarts des gens de campagne, et même nombre des habitants des villes, ont été réduits à mendier leur pain.

» En foi de quoi j'ai signé le présent.

» A Saint-Hilaire, le 30 décembre 1751.

» DE MORALEC, curé de Saint Hilaire. »

ANNÉE 1770.

« Je crois devoir transmettre à la postérité que dans cette année, au mois de février, est arrivé une crue qui a occasionné un pied d'eau dans notre église, en sorte qu'elle est parvenue jusqu'à la première marche de la Chapelle de Saint-Gilles et l'a couverte; mais qu'entre le 19 et 20 du mois de novembre il en est venu une si violente et si subite que dans une nuit elle a passé la seconde et la troisième marche de ladite chapelle, et l'a couverte à la hau-

qui venait de parler. C'était une petite femme, toute jeune encore, à la mine effrontée, au sourire provocateur, et qui le regardait à lui faire perdre contenance.

— Ah! pardieu... je t'avais oubliée, toi, dit le père Simon. Où vas-tu donc ainsi, la petite Catherine?

— Je pars, répondit cette dernière.

— Avec Polyte?

— Et avec qui donc?...

Le père Simon eut un clignement d'yeux significatif.

— Une drôle d'idée tout de même, ajouta-t-il aussitôt; tu veux aussi faire connaissance avec les Bédouins?

— Pourquoi pas?

— On dit que ce sont de beaux hommes.

— C'est ce qu'on verra.

— Eh bien! je ne voudrais pas être à la place de Polyte.

Catherine haussa les épaules.

— Ma foi, je ne demande pas que vous y soyez non plus, répondit-elle.

La petite bande, et Polyte le premier, se mit à rire de la repartie, et le père Simon demeura tout interdit.

— C'est égal... insista-t-il comme s'il n'eût pas voulu avoir le dernier mot, voilà un voyage dangereux pour une personne qui n'a pas encore vu le feu...

— Bah! on s'y fera, repartit Catherine; moi, d'abord, j'adore les militaires...

— A cause de l'uniforme!

— A cause des moustaches.

teur d'un pouce, événement inouï de mémoire d'homme, et qui a rempli tout le royaume de la dernière désolation, par le cabrement d'une multitude de maisons, de chaussées et de ponts. Celui du Pont-Fouchard, dans cette paroisse, a été du nombre, sans parler d'une quantité de personnes, de bestiaux péris, et effets submergés.

» Signé: FOUQUEAU DE MORALEC. »

#### TAXE DU PAIN du 16 Juillet.

Première qualité.

Les cinq hectogrammes..... 26 c. 66 m.

Seconde qualité.

Les cinq hectogrammes..... 24 c. 16 m.

Troisième qualité.

Les cinq hectogrammes..... 21 c. 66 m.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Le *Moniteur* publie dans sa partie officielle :

Une loi relative au transport des imprimés, des échantillons et des papiers d'affaires ou de commerce, circulant en France par la poste, et un arrêté du ministre des finances par intérim, concernant les dispositions de cette loi.

Voici le résumé de quelques dépêches de Madrid :

« Une insurrection a éclaté à Madrid le 13; la milice nationale a pris parti pour les insurgés. La troupe a montré la plus grande fermeté; elle est restée fidèle en présence d'une résistance opiniâtre. Tout portait à croire que la victoire demeurerait au gouvernement.

La Reine s'était présentée devant l'armée et la milice, au milieu du feu. Elle avait été accueillie des deux côtés avec enthousiasme.

Une suspension d'armes avait eu lieu dans la journée et devait se prolonger jusqu'à cinq heures de l'après-midi.

Le maréchal O'Donnell aurait fait annoncer au général Infante, qui commande les insurgés, que le feu serait repris avec énergie après ce délai. (*Constitutionnel.*)

Londres, 16 juillet. — « Le *Morning-Post* de ce matin annonce qu'une révolution a éclaté lundi à Madrid. Le peuple et les troupes en sont venus aux mains et le combat continuait. Hier, à dix heures du matin, les troupes commandées par O'Donnell conservaient leur avantage.

» Les insurgés auraient proclamé la république. »

Madrid, 13 juillet au soir. — « La lutte s'était engagée entre la garde nationale et la garnison de Madrid a continué.

» Il n'est point exact que la république ait été proclamée; au contraire, la Reine s'est présentée à la garde nationale et aux troupes de la garnison qui l'ont bien accueillie.

» Une suspension d'hostilités vient d'être convenue. »

— Havas.

On lit dans l'*Industrie* l'article suivant :

#### CRÉDIT FONCIER DE FRANCE.

LES NOUVEAUX STATUTS.

Les nouveaux statuts que nous publions aujourd'hui même, contiennent plusieurs dispositions importantes, qui montrent que, si cet établissement se développe moins vite que ne l'exigerait l'intérêt du pays, il ne cesse pourtant de grandir et de s'élever graduellement à la hauteur du rôle économique que la force des choses lui tient en réserve. L'article 2 de ses statuts révisés l'autorise

— Eh bien tu en auras à souhait, et probablement plus que n'en voudra Polyte.

— Pourquoi ça?

— Mais probablement, parce que, quand on tient à une femme, on n'aime pas voir rôder trop de moustaches autour d'elle.

Cette fois les rieurs se mirent du côté du père Simon, et Polyte lui-même ne put s'empêcher de partager l'hilarité générale.

Mais Catherine ne se laissait pas déconcerter pour si peu.

Catherine en aurait revendu à bien d'autres.

Au fond, c'était une bonne fille, — elle avait le cœur sur la main et la main toujours ouverte, — que pouvait-on demander de plus? — Elle avait été très-malheureuse dans son enfance. Sa mère, mariée à un ouvrier ivrogne et brutal, ne s'était jamais occupée d'elle; son père ne se rappelait qu'il avait une fille que pour la battre. Elle s'enfuit un jour de la maison paternelle pour n'y plus revenir. Cent autres, à sa place, eussent plus mal tourné. Catherine devint une assez bonne ouvrière, d'un esprit un peu inquiet, fort insouciant à l'endroit du monde; en somme, une enfant détournée de sa voie, et qui n'éprouvait pas le besoin d'y rentrer.

(La suite au prochain numéro.)

P. GODET, propriétaire-gérant.

à recevoir des capitaux en dépôt avec ou sans intérêt. Ces capitaux pourront être employés, jusqu'à concurrence du cinquième de leur montant, à faire, pour un terme qui ne doit pas dépasser quatre-vingt-dix jours, des avances sur les obligations émises par la Société, le surplus devra être intégralement versé au Trésor en compte-courant, et rester toujours disponible pour parer aux demandes de remboursement.

L'importance de cette disposition sera facilement comprise. L'obligation foncière est considérée, depuis longtemps déjà, comme une des meilleures et des plus solides valeurs de placement. Mais comme la spéculation ne s'occupe guère de cette nature de titre, et que la Banque de France, par un scrupule peu explicable, n'a pas encore consenti à prêter sur dépôt d'obligations foncières, il arrivait souvent que les porteurs d'obligations foncières qui avaient besoin d'argent, ne rencontrant pas à la Banque les facilités accordées à beaucoup de titres moins bien assis, pouvaient hésiter à s'engager dans une valeur d'une solidité incomparable sans doute, mais peu disponible. Grâce aux nouveaux statuts, ce désavantage disparaît en partie, et le Crédit foncier va pouvoir faire, pour ses propres titres, au moins dans une certaine proportion, ce que la Banque a jusqu'ici refusé de faire.

Et, en effet, un avis inséré au *Moniteur* d'hier, et que nous reproduisons aujourd'hui, nous apprend qu'à partir du 15 courant, le Crédit foncier de France va recevoir des capitaux en compte-courant portant intérêt. Nous pouvons ajouter qu'ils sont destinés pour un cinquième à faire des avances sur obligations foncières à quatre-vingt-dix jours, les quatre autres cinquièmes devant être versés au Trésor pour parer aux demandes de remboursement.

Le Crédit foncier de France, fidèle à ses habitudes de réserve, n'est entré vis-à-vis du public dans aucun des détails d'exécution. Mais nous avons été aux renseignements, et nous ne croyons pas nous rendre coupable d'indiscrétion en faisant connaître les conditions de ces compte courants, conditions d'ailleurs que tout Paris sera à même de connaître, dans trois jours, aussi bien que nous.

Si nous sommes bien informés, le Crédit foncier bonifierait aux déposants un intérêt calculé sur le pied de 3% l'an. Chaque déposant recevra à son choix soit des billets remboursables à trois jours de vue, soit un carnet sur lequel seront inscrites les sommes portées, tant à son crédit, qu'à son débit ainsi que les virements au profit de toute autre personne ayant un compte ouvert au Crédit foncier.

La commodité extrême de ces diverses formes d'arrangement, la disponibilité des fonds, l'intérêt quotidien offert aux capitaux, et enfin la solidité sans égale d'un prêt qui ne s'élève jamais à la valeur totale des obligations foncières déposées en garantie, lesquelles reposent elles-mêmes sur un gage hypothécaire d'une valeur au moins double de leur montant, tout cet ensemble de circonstances réunies présente de tels avantages, qu'il est permis de croire que les capitaux, qui, dans l'attente d'un placement, veulent rester disponibles, répondront à l'appel du Crédit foncier, et même que beaucoup de personnes, au lieu de conserver chez elles improductifs les fonds nécessaires à leurs dépenses courantes, aimeront mieux les déposer au Crédit foncier qui leur servira un intérêt de 3% et se chargera de faire leurs paiements.

Ainsi se trouvera réalisée, dans les meilleures conditions, cette idée, ancienne déjà, d'une caisse de service destinée à donner aux obligations foncières toute leur valeur, d'une dette flottante, d'un fonds de caisse, sans lequel aucun établissement financier ne saurait fonctionner, et que les anciens statuts, par des restrictions impératives, n'avaient jusqu'ici permis de réaliser.

On remarquera également dans les statuts (art. 51) une disposition d'un grand intérêt; c'est celle qui autorise le Crédit foncier à prêter soit en numéraire, soit en obligations foncières.

Prêter en obligations foncières, c'est pour le Créancier foncier un grand avantage. En effet, l'emprunter, dans ce cas, se chargeant lui-même de la négociation des lettres de gage, le Crédit foncier n'est plus arrêté par l'insuffisance des ressources qu'il peut créer au fur et à mesure des besoins. Il y a plus, dans chaque emprunteur, un courtier, un placeur de ses titres, un propagateur intéressé au développement de sa prospérité. Mais jusqu'ici, et tant que le Crédit foncier s'était trouvé dans l'impuissance de prêter sur dépôt d'obligations, il eût été difficile de persuader à des emprunteurs de recevoir leur emprunt en titres avec lesquels ils n'auraient pu se procurer de l'argent. Aujourd'hui cette difficulté va se trouver levée. Quel est, en effet, l'emprunteur ayant besoin d'argent, qui refusera de recevoir 100,000 fr., par exemple, en obligations foncières, si sur ces obligations, il est assuré de trouver immédiatement 60,000, 70,000 ou 80,000 fr.

pour trois mois, avec faculté de renouvellement, ce qui lui laisse tout le temps nécessaire pour aviser à la négociation de ses titres?

Du rapprochement de l'art. 2 et de l'art. 51 nait, on le voit, pour le Crédit foncier, une double et importante facilité. Par le premier, il se procure des capitaux que, par le second, il prête aux porteurs de ses titres. On voit également que la faculté nouvelle que ses statuts lui ont concédée n'est pas longtemps restée dans l'abstraction. C'est le 28 juin que les statuts ont paru au *Bulletin des lois*; c'est le 11 juillet qu'il fait appel aux capitaux; c'est à partir du 15 qu'il va les recevoir en compte-courant.

Par cette mesure, le Crédit foncier vient de faire un pas considérable, il sort de l'inaction à laquelle les vices de sa constitution primitive l'avaient longtemps condamné. Ce n'est pas encore une solution. Un établissement qui doit un jour remuer des milliards, n'a pas tout résolu parce qu'il commence à vivre, il n'est pas arrivé, mais il est en marche. C'est un point important de gagné, et, ne craignons pas de le dire, c'était peut-être le plus difficile.

Tel paraît, du reste avoir été le sentiment du Gouvernement lui-même, lorsqu'en autorisant, par un décret récent, la réunion au Crédit foncier de France des établissements de même nature fondés à Marseille et à Nevers, il vient d'élargir le théâtre sur lequel doit se développer une institution appelée à rendre à l'agriculture française des services incalculables.

VERGNOLLE.

DICTIONNAIRE

DE LA CONSERVATION DE L'HOMME

*Encyclopédie de la Santé et de la Maladie, par B. LUNEL, Médecin Consultant, membre de l'Académie impériale des Sciences de Caen, ancien Médecin commissionné par le Ministre pour l'épidémie cholérique de 1854, etc.*

Toute la presse littéraire et scientifique de la France a déjà entretenu ses lecteurs d'une importante publication de M. B. LUNEL, l'*Encyclopédie des Connaissances humaines*; le laborieux médecin ne s'en est pas tenu là, il offre aujourd'hui au public, sous le titre de *Dictionnaire de la Conservation de l'Homme*, un nouvel ouvrage résumant d'une manière complète et neuve les principes de la science hygiénique, la médecine usuelle, etc., donnant ainsi à tous les moyens faciles de conserver à peu près intact le plus précieux de tous les biens, la santé, en prévenant une partie des maux qui affligent l'espèce humaine, par le seul fait de l'ignorance ou de l'inobservation des lois de l'hygiène.

L'auteur, répondant à l'avance au reproche que pourraient lui adresser certaines personnes sur le danger ou l'inutilité de populariser une science que les gens du monde ne peuvent et ne doivent pas comprendre, s'exprime ainsi qu'il suit :

« Nous croyons, au contraire, dit-il, que tous les hommes intelligents peuvent parfaitement étudier et comprendre un livre élémentaire de médecine, et surtout observer les règles d'hygiène qui s'y trouvent exposées; nous sommes même persuadés que, sous le rapport théorique, la mé-

decine est une science exacte qui devrait être enseignée dans les collèges, comme le sont la physique, la chimie et l'histoire naturelle, c'est-à-dire dans ses éléments. Mais ce que nous n'accordons pas aux gens du monde, c'est la pratique d'un art que le médecin seul doit exercer. Disons donc que tout malade qui en a la possibilité doit se confier aux soins d'un médecin éclairé; mais s'il en est éloigné et que l'ignorance ou l'empirisme veuille lui offrir ses services, qu'il se garde de les accepter; qu'il ait recours au régime, à la diète, à l'eau; qu'il se jette plutôt dans les bras de la nature médicatrice; ses efforts ne seront jamais aussi funestes que l'impéritie, qui ne peut que hâter sa perte par l'administration de remèdes dont elle est incapable de combiner les effets. »

LE DICTIONNAIRE DE LA CONSERVATION DE L'HOMME formera un beau volume avec planches intercalées dans le texte et 500 formules. Prix : 6 fr. Annoncer un ouvrage qui tend à nous faire jouir d'un bonheur sans lequel tous les autres s'évanouissent ou sont comptés pour peu de choses, c'est prédire un succès, et nous ne doutons pas un instant de celui qui attend le livre de M. B. LUNEL.

BOURSE DU 15 JUILLET.

3 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 70 93  
4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 93 73.

BOURSE DU 16 JUILLET.

3 p. 0/0 baisse 40 cent — Fermé à 71 03.  
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 93 73.

ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

Etude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Après faillite.

Le dimanche 20 juillet 1856, à onze heures, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri Plé, commissaire-priseur, chez le sieur Pierre Goula, marinier, à Trèves Canault, au lieu dit la Belle-Cave, canton de Gennes, à la vente publique aux enchères de son mobilier, à la requête de M. Kerneis, syndic provisoire de la faillite.

Il sera vendu :

Lits, plusieurs couettes, draps, couvertures, rideaux, linge, effets, armoires, buffet, table, pendule, huche, chaises, bois, planches, bouteilles vides, batterie de cuisine et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. cent.

M. BEAUREPAIRE, avoué, demande un CLERC. (419)

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

UNE MAISON,

Sise à Saumur, quai de Limoges, occupée par M. Béatrix.

S'adresser à M. HERBAULT, à Nantilly. (257)

M. ROBIN fils, à Saumur, prévient le public qu'il tient toujours une bascule à poissons d'eau douce : carpes, brochets, anguilles, tanches, écrivisses, etc. Il tient également le poisson de mer : saumons, turbots, crevettes, etc. (427)

A Bourgneil, vis-à-vis l'auberge du Faisan, UN MAGASIN A LOUER, sur la rue de Tours; c'est un carré de 4 mètres ou 16 centiares. (397)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

DICTIONNAIRE

DE LA CONSERVATION DE L'HOMME.

Encyclopédie d'Hygiène, de Physiologie, de Médecine pratique, d'Éducation physique et morale, à l'usage des gens du monde, par B. LUNEL, médecin de la Faculté de Paris; un beau volume avec 100 planches intercalées dans le texte et 500 formules, publié en 20 livraisons. Prix : 6 fr.; franco par la poste, 7 fr. 50 cent. Envoyer un mandat de poste à l'Auteur, rue du Contrat-Social, n° 1, à Paris.

HYGIÈNE, PRODUCTION SANITAIRE.

VINAIGRE ORIENTAL, ED. PINAUD,

N° 298, rue Saint-Martin, à Paris.

PRIX DU FLACON : 1 F. 50 C.

Délicieux cosmétique pour la toilette, supérieur aux produits du même genre et très-recherché par son parfum sanitaire et rafraîchissant, très en usage dans les pays ORIENTAUX, où les soins hygiéniques sont très-pratiqués. — Dépôt à Saumur, chez M. Eugène PISSOT, rue Saint-Jean. (271)

A VENDRE

Pour entrer en jouissance de suite,

LA FERME DE

LA TOUCHE,

Située en la commune d'Épièdes, sur la route de Saumur à Lamotte Bourbon.

Cette ferme consiste en vastes bâtiments d'habitation et d'exploitation, et contient :

16 hectares 50 ares de terre labourable;

7 hectares 20 ares de pré;

3 hectares 85 ares de bois.

S'adresser, pour voir les lieux et traiter, à M. SANZAY, maire de Chacé, ou à M<sup>me</sup> JOSEPH SCHREIBER à Saumur.

Un CULTIVATEUR, présentant bonnes garanties, désire prendre dans la Vallée une FERME de 5 à 10 hectares.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur. (417)

A CÉDER

DE SUITE,

Pour cause de départ,

UN FONDS DE CORDONNIER, situé dans le meilleur quartier de Saumur, en pleine activité, jolie clientèle.

S'adresser au bureau du journal.

GRANDE BAISSÉ DE PRIX OFFERTE AUX DAMES

LA FRANCE ÉLÉGANTE

(Journal des Salons et des Modes parisiennes. — Directrice : M<sup>me</sup> la comtesse DASH)

Voulant faire profiter ses abonnés des avantages de la nouvelle loi qui réduit de moitié les droits de poste sur les publications périodiques, ne coûte plus, pour Paris, que 15 fr. par an; six mois 8 fr.; trois mois 5 fr.; et pour les départements, la Corse et l'Algérie, que 18 fr. par an; 10 fr. pour six mois; 6 fr. pour trois mois; ce qui ne l'empêche pas de conserver sa supériorité de rédaction et de paraître toujours trois fois par mois, soit 36 fois par an, avec trente gravures de modes colorisées, quinze planches de dessins de broderies par M. Mille, notre premier dessinateur en ce genre, quinze planches de patrons de grandeur naturelle pour robes chapeaux, manteaux, vêtements d'enfants, lingerie, etc., environ quarante morceaux de musique pour chant et piano, et une multitude de dessins et modèles pour travaux de dames, en tapisserie, filet, crochet, tricot, etc.

Tous les journaux de modes ne paraissant qu'une fois par mois coûtent 10, 12 et 14 fr. par an. Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois, au gré du souscripteur. — Bureaux à Paris, 30, rue des Jeûneurs. — Envoyer franco un bon sur la poste à l'ordre du Directeur ou s'adresser aux libraires et aux messageries.

Pour la BELGIQUE, on reçoit les abonnements au même prix que pour la France, à l'Office de publicité, 39, rue Montagne-de-la-Cour, à Bruxelles.

Fu pour légalisation de la signature ci-contre.

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,